L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN. 27 JANVIER.

FEUILLETON.

LA CAPE ET L'EPÉE.

PREMIÈRE PARTIE.

LE COMTE DE MONTESTRUC.

IV—(Suite)

La comtesse resta haletante à la fenêtre jusqu'à ce qu'elle eut vu M. de Coligny toucher le sol et prendre sa course vers le bois. D'une main nerveuse elle saisit la longue corde de soie et, l'ayant ramenée à elle, la cacha dans un coffre. Elle avait à peine fermé la fenêtre qu'on frappait à la porte. Tout son sang ne fit qu'un tour.

—Qu'est-ce? fit-elle d'une voix sourde.

—C'est moi, Giuseppe, votre serviteur, qui ai une mission à remplir auprès de Mme la comtesse de la part de M. le comte de Montestruc, mon maître.

Louise marcha vers la porte lentement, prêtant l'oreille. Le galop d'un cheval retentit au loin.

—Parti! murmura-t-elle.

Elle ouvrit, et Giuseppe, le chapeau à la main, pâle, défait, parut devant elle.

—Voici, madame, dit-il en s'inclinant, des papiers que M. le comte m'a chargé de vous remettre. De plus, il m'a confié cette bague, qui était la sienne, pour son fils.

Mme de Montestruc prit les deux objets que lui tendait Giuseppe. Elle le regardait avec effroi et avec peur de l'interroger.

—Mais lui! dit-elle enfin.

—M. le comte est là qui me suit. Voyez.

Il écarta les plis d'une tapisserie qui tombait sur la porte, et lui montra sur une civière le corps de M. de Montestruc, que deux serviteurs venaient de poser au milieu de la chambre entre quatre cierges allumés.

Un cri sortit de la gorge de Louise.

—Mort! fit-elle.

—Mort l'épée à la main, en gentilhomme et en soldat. Vous voyez, madame, que sa dernière pensée a été pour vous.

—Oh, quand, comment? fit-elle.

En quelques mots, l'écuyer lui raconta comment, après avoir passé la nuit à Lectoure à battre les cartes, le comte était parti au petit jour pour se mettre à la poursuite du baron de Saccéraux, et comment, après l'avoir atteint à Saint-Jean-le-Comtal, il l'avait attaqué et tué.

—C'est alors qu'il a écrit les papiers que j'avais promis de vous porter. Cela fait, mon maître est mort de ses blessures après avoir reçu l'absolution de notre sainte Eglise.

Louise tomba à genoux, le visage caché entre ses mains.

—Maintenant, madame, ma mission est remplie, et je puis m'en aller.

Et pesamment Giuseppe, s'affaissant sur lui-même, tomba par terre à côté de son maître.

—Et de trois! reprit-il.

Les deux serviteurs qui avaient porté la civière s'étaient retirés. La comtesse, qui était restée seule devant les deux cadavres se traîna vers la fenêtre, et s'y cramponnant parvint à se redresser. Au loin, sur la route, aux premières clartés du matin, un flocon de poussière roulait comme emporté par le vent.

—Ah! fit-elle, veuve et seule!

Elle courut vers une table.

—Mais, reprit-elle, je puis écrire, faire monter un homme à cheval, le rappeler...

Elle allait tremper la plume dans l'encre, elle la rejeta.

—Quoi! se dit-elle, j'irai lui offrir la main et la charge d'une femme ruinée! Car si M. de Montestruc s'est fait tuer, je connais assez ses affaires pour deviner qu'il n'a plus rien.... Etre un embarras, après avoir été son bonheur, moi!... jamais! Et qui sait? m'exposer à un refus peut-être ...oh non! Ce nom de Montestruc que j'ai, je le garde et je ferai en sorte que le fils de celui qui n'est plus le porte dignement.

Elle referma la fenêtre sans plus regarder le petit nuage blanc qui s'effaçait au loin.

—Le passé est mort à présent; il ne faut plus penser qu'à l'avenir, reprit-elle.

La comtesse frappa sur un timbre. Un domestique entra.

—Faites prévenir monsieur le comte Hugues de Montestruc que sa mère a à lui parler, dit-elle.

Un instant après, un enfant qui paraissait avoir sept ou huit ans parut; elle le prit par la main, et le conduisant en face du corps glacé du comte Gédéon:

—Votre père est mort, mon fils; nous sommes seuls.... Priez Dieu, monsieur le comte.

Bientôt après, les cloches de la chapelle du château et de l'église, sonnant à toute volée, apprirent aux vassaux du comte de Chargepaul que leur maître était mort. On accourut de toutes parts pour s'agenouiller autour du cercueil, recouvert d'un large pan de velours noir où brillait un écusson à ses armes et qu'entouraient des centaines de cierges dont les flammes étincelaient parmi les fumées de l'encens. Mais, derrière la foule des serviteurs parurent des écuyers à figures tordues et des uniformes plus avides que des loups.

La comtesse les reçut elle-même, et leur faisant voir les longues tables dressées dans la cour:

—Allez et attendez, leur dit-elle; demain le château sera à vous; aujourd'hui, il est à la mort.

Des banderolles noires attachées à des flèches de bois flottaient au sommet des tours et du donjon, et des drapeaux noirs pendaient aux fenêtres. Des chantres rétribués psalmodiaient les Noëls de la chapelle où brûlait l'encens. La comtesse resta vingt-quatre heures, les genoux sur les dalles, la tête inclinée sous son voile, les mains jointes, en prière, avant autour d'elle dans une attitude morne les gens de sa maison qui pleuraient.

Quand elle en sortit, ce n'était plus la même femme qu'on y avait vue entrer. Louise avait un visage dont la pâleur égalait celle des membres et dans ses yeux rougis l'expression d'une inébranlable résolution. La douceur s'en était effacée pour faire place à l'austérité; à la flamme de la jeunesse succédait une morne résignation à laquelle son regard faisait comprendre qu'elle avait la volonté de consacrer sa vie. Son élégance s'était transformée en majesté.

Après que les funérailles furent terminées au milieu des pompes de l'Eglise et la comtesse y consacrant ce qu'elle avait de ressources avait voulu que les fussent entourées des magnificences dues à son rang et à son nom, elle fit ouvrir toutes grandes les portes du château et rappelant ceux qu'elle avait repoussés la veille:

—Plus rien de ce qui est ici n'est à moi, dit-elle, vous pouvez entrer.... mon fils et moi nous sortons.

Suivie d'un vieil écuyer et de deux serviteurs qui avaient juré de ne l'abandonner jamais, couverte de vêtements noirs et tenant Hugues par la main, d'un pas ferme, calme et droite, la comtesse traversa le pont-levis, et, sans retourner la tête vers ces vieilles murailles où elle laissait tant de souvenirs, elle s'engagea sur le chemin de l'exil.

L'enfant marchait à côté de sa mère, la regardant à la dérobée, inquiet, et comprenant vaguement que quelque chose d'extraordinaire venait de se passer. Pour la première fois, et poursuivi par l'image de son père qu'il avait vu immobile et blanc sur un lit de parade, il sentait le poids de la mort. Quand il ne vit plus les tours du château il se mit à pleurer silencieusement.

Agrippa—c'était le nom du vieil écuyer—n'osait interroger la comtesse, mais à part lui il se disait que là où elle irait il irait.

Au détour du chemin creux qui mettait le château de Montestruc en communication avec le pays, une espèce de charrette qu'il avait préparée sur l'ordre de la comtesse, attendait attelée d'un vigoureux cheval de ferme. Elle y prit place avec son fils.

—Quoi! madame, vous là dedans! dit Agrippa indigné. Permettez que je coure au château et que j'en ramène....

—Non! fit-elle en allongeant vers lui sa main blanche.... Ne t'ai-je pas dit que rien de ce que je laissais là-bas ne m'appartenait plus? Obéis-moi donc comme tu obéissais à ton maître.

Sans répliquer, mais étonnant un soupir, Agrippa prit le cheval par la bride.

—Et maintenant, où madame la comtesse veut-elle que je la conduise? dit-il.

—A Lectoure, chez M. le duc de Mirepoix.

V

La Tentation.

Vers le soir la charrette, après avoir gravi la rampe que le comte de Montestruc avait franchie trois jours auparavant, s'arrêtait à la porte de la même hôtellerie où il avait frappé. Le duc de Mirepoix était en son logis.

—C'est bien, dit la comtesse au laquais qui avait répondu à l'appel d'Agrippa, conduisez-moi vers lui.

Serrant de la main le papier, scellé des armes du comte, sur lequel elle avait lu le nom respecté du vieux gentilhomme, elle entra dans cette même vaste pièce où il avait reçu le comte Gédéon. A la vue d'une femme en deuil qui tenait à la main un enfant, le duc de Mirepoix s'avança vers la comtesse, et d'un ton grave et doux l'invita à s'asseoir.

—Pas encore, dit-elle, pas davantage que vous ayez lu ce papier qui est à votre adresse, monsieur le duc.

Elle lui présenta le dernier écrit du comte; le duc de Mirepoix en fit sauter le sceau. Il ne contenait que ces mots qu'il lut à haute voix:

"Monsieur le duc,

"J'ai mis à mort le baron de Saccéraux, ainsi que je l'avais juré, je n'ai pas besoin de rappeler sa promesse à un homme de la maison dont vous êtes. Je meurs en laissant sous votre garde Mme la comtesse de Montestruc, ma femme, et mon fils Hugues.

"GÉDÉON-PAUL DE MONTESTRUC,
COMTE DE CHARGEPAUL."

Alors levant son voile:

—Je suis celle dont parle M. de Montestruc, et voici mon fils Hugues, dit la comtesse.

—Madame, veuillez me faire l'honneur de vous asseoir, répondit le duc, la maison est à vous.

Passant alors la main sur la tête de son fils et lui montrant un jardin dont les charmilles et les gazons se voyaient derrière les grandes portes du salon:

—Va, mon fils; monsieur le duc et moi avons à causer de choses que tu sauras un jour.

Hugues embrassa la main de sa mère et sortit. C'était un garçon robuste et souple, dont le visage frappait par son air de franchise et de résolution.

Quand Mme de Montestruc se fut assise dans le grand fauteuil qui était à la place d'honneur, le duc, qui était resté debout, s'assit en face d'elle, et s'inclinant:

—Parlez, madame, et quoi que vous désiriez, ce sera fait, dit-il. M. le comte de Montestruc, votre mari, n'eût-il pas ma parole, n'eût-il pas perdu la vie en défendant ma cause, vous êtes seule, je suis à vous.

—Ce qu'il me faut, monsieur le duc, c'est peu de chose, vous ne me le refuserez pas.

—J'ai des châteaux; vous choisirez celui où il vous plaira de résider. Je n'ai plus de fille et j'erre seul dans mes vastes domaines. Quant aux chevaux et aux équipages du jeune comte, je m'en charge.

—Ce n'est point cela.... Tout cela, c'est beaucoup trop. Ce que je désire, c'est un toit où je puisse vivre, à l'écart, retirée, avec deux ou trois serviteurs, et qui m'offre dans ma retraite de modestes ressources pour mon entretien et celui de mon fils.

Le duc de Mirepoix la regarda tout étonné.

—Je vais m'expliquer, reprit la comtesse. Vous savez comment M. de Montestruc est mort, vous savez comment il a vécu. Quand il a demandé ma main, veuf déjà d'une première femme qui ne lui avait pas donné d'enfant, il avait âge d'homme et sa réputation était faite. Je devais entrer en religion; le cloître me faisait peur. Mon père, M. le marquis de Noyelle, qui n'avait que peu de fortune, me parla du comte de Chargepaul. J'acceptai; le comte m'emmena à Montestruc et un an après il avait un fils. J'aurais voulu me dévouer à l'homme dont je portais le nom, mais rien ni personne n'avait de prise sur ce caractère indompté. La fortune qu'il avait trouvée dans ses langes l'avait grisé. Toujours courant, toujours en fête, allant de Bordeaux à Toulouse, et de Montestruc à la Cour, guerroyant avec délices dès que l'occasion s'en présentait, et, les armes déposées, jouant avec une ardeur égale; je ne l'ai peut-être pas vu cent fois en dix ans.

Louise passa un mouchoir sur ses lèvres pâles qui tremblaient.

(A continuer.)

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Steamers de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nlle-Orléans, Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer fin marcheur et à basse pression

CAMELIA,

Capitaine Ramover,

partira pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin, le MARDI, à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après-midi; le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi. Le LUNDI et le JEUDI le bateau ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. Retour: il quittera Old Landing le mardi et le vendredi, à 6 heures du matin; Madisonville tous les LUNDIS et JEUDIS matin.

Il ne sera positivement pas reçu de frêt après le départ du convoi précédant celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Par suite du mauvais état du wharf de Lewisbourg, le Camelia ne s'y arrêtera que quand le capitaine jugera qu'il est prudent de le faire.

C. M. SORIA, Agent.
15 mai. Aux Nos 18 et 20 rue de l'Union.

Vicksburg.

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ,

T. P. Leathers, capitaine, J. P. Muse, commis.

Ce bateau de première classe fera le service régulier de la Nouvelle-Orléans à Vicksburg et Davis' Bend, comme il est dit ci-dessus.

A Vicksburg, il fera jonction avec les bateaux faisant les voyages des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower, ainsi que la ligne Anchor qui fait les voyages réguliers de Memphis, Caire et St Louis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY 117 Commune et HITE & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.

Bateau Régulier du Grand Ecore.

Départ, tous les JEUDIS, à 5 heures P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Alexandria, débarcadères Newman et Barbin et tous les débarcadères intermédiaires de la Rivière Rouge. Le bateau à vapeur, d'un très faible tirant d'eau,

SEMINOLE,

capitaine M. C. Mitchell; commis Jos. C. Robbins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, pendant toute la saison des basses eaux. Le "Fleta" sera remplacé par un bateau plus gros lorsque l'état de la rivière le permettra.

Pour frêt ou passage, s'adresser à LORD & McPEAKE, Agents, No. 46 de la rue du Camp.

Peoples New Orleans and Grand Ecore Packet Company.

Départ, mardi, 26 janvier à 5 P. M.

POUR Grand-Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Colfax, Alexandria, Norman, Barbin, ainsi que tous les débarcadères de la Rivière Rouge, le bon bateau à vapeur

BRADISH JOHNSON,

JOHN HEINN, capt.; FR. BURK et J. O. Joffrion, commis, partira comme il est dit ci-dessus.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à LORD & McPEAKE, 46 Camp, N. AU DONOHUE.

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.

Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M.

Pour Fort de Russey, Barbin, Norman, Alexandrie, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur

NOUVEAU BART-ABLE

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à S. M. CARTER, 33 rue du Camp, HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas, BRITTON & EPPLER, 106 rue Commune, ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Vendredis à 5 h.

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA,

H. H. Brown, capitaine, J. B. Schmidt, commis.

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du frêt et des passagers pour tous les atterrages du Bayou des Glaizes, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, No 106 de la rue de la Commune.

POUR LES OPELOUSAS.

Départ, Mardi, 26 janvier à 5 h. P. M.

Pour Washington, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur

FLETA.

C. C. Pickel, capitaine. T. H. Morgan et Sallerbes, commis.

Il prendra du frêt et des passagers pour tous les débarcadères du Bayou des Glaizes, ainsi que l'ont pour la Côte.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à HITE & CARLIN, No. 4 de la rue Tchoupitoulas, LORD & McPEAKE, No 46 de la rue du Camp.

Attakapas et Atchafalaya.

Départ, MERCREDI, 27 janvier, à 5 heures P. M.

Pour Simmsport, Churchville et tous les débarcadères intermédiaires de la rivière Atchafalaya et du Bayou Chênes, pour Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeanerette, New-Iberia, Fausse Pointe, St-Martinville et tous les débarcadères du Bayou Têche. Le bateau à vapeur et d'un faible tirant d'eau

IDA,

capt. J. P. FORGAY, commis, A. MEYNIER Sr, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à HITE & CARLIN, No 4 rue Tchoupitoulas.

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la Côte, de Baton Rouge et du débarcadère de Wall.

DEPART tous les LUNDIS, à 5 heures P. M.; et tous les VENDREDIS, à 10 heures A. M., à dater du VENDREDI, 23 octobre. Le bateau à vapeur

B. L. HODGE,

Capitaine P. Mc. Elroy.—Commis, F. Bergeron et J. A. Comstock.

Retour: tous les DIMANCHES et MERCREDIS soir.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No 30 de la rue Conti.

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la côte et de Lafourche et Plaquemines.

Départ tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir—Le bateau à vapeur

ST-JOHN,

Capitaine ALLEN JUMEL, Chs Brusle, commis, qui descend le fleuve, de jour, tous les lundis et tous les vendredis. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MÉLANÇON, No 30 de la rue Conti.

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodauxville.

Trois fois la semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur

HENRY TETE,

Capitaine J. F. Ancoin, Commis P. A. Charlet.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS matin à 10 heures et tous les SAMEDIS soir à 5 heures.

Retour: il partira de Donaldsonville les LUNDI et VENDREDI matin, il descendra la côte le jour.

Le bateau à vapeur LIZZIE HOPKINS,

Capt. N. Z. Dupuis; commis, M. H. Landry.

Part, de la Nouvelle-Orléans, le LUNDI, à 5 heures P. M., le VENDREDI, à 10 heures A. M., à dater du LUNDI, 2 novembre. Retour: il partira de Donaldsonville le MERCREDI, à midi, et le DIMANCHE matin.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à E. RIVET, No 30 rue Conti.

Pour la Côte au-dessus de la ville.

La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère du Couvent—Trois fois par semaine.—Le bateau à vapeur

MARY IDA,

Capitaine J. A. Ruiz; commis J. L. Boyd, partira de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES pendant le jour.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à W. J. COMAUX, 20 rue Conti.

Pour la Côte au-dessus de la ville.

Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin.

Pour les forts, la station de la Quarantaine Buras, toutes les habitations et tous les débarcadères, le bateau à vapeur

ST. MARY,

neuf et fin marcheur, capitaine Fred Probst, J. C. ... et A. ..., commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le Samedi seulement il étendra ses voyages jusqu'aux Forts.

Compagnie d'Assurance Hope

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

INCORPORÉE EN AVRIL 1857.

Bureau, No 21, rue du Camp.

Capital payé	$150,000 00
MONTANT des DIVIDENDES PAYÉS	306,691 00
Actif	276,063

La Compagnie assure contre les risques Feu, de Mer et de Rivières, aux plus bas taux, et accorde aux assurés le privilége de choisir entre une remise au comptant sur leurs primes ou une participation dans les profits.

L'assuré, quelque petite que soit sa prime, peut donc avoir un intérêt dans les profits comme écrit ci-dessus.

Les pertes sont réglées promptement et équitablement.

E. PEYCHAUD, Président. Jno. I. ADAMS, Vice-Président. BARRETT, Secrétaire.

APEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.

LIGNE POSTALE

DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les steamers ... de cette ligne ... partiront ... de New-York.

FRANCE, Trudelle, samedi, 30 janvier.
VILLE-DE-PARIS, Lachesnez, samedi, 6 février.
PEREIRE, Danré, samedi, 20 février.

PRIX DU PASSAGE ... Première cabine ... Les voyageurs ... en traversant ... la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour frêt ou passage, s'adresser à GEO. MACKENZIE, Agent, 55 Broadway, New-York, ou à L. GRANT, Agent, Galliot Court, Lettre H. N. O.

LIGNE DE STEAMERS DU HAVRE

— ET DE LA —

NOUVELLE-ORLEANS.

Les steamers suivants, qui sont de première classe et voyagent sous pavillon espagnol seront expédiés de la Nouvelle-Orléans pour le Havre directement.

ESPARTERO,	CASTELLAR,
PELAYO,	CORTES,
RIVERA,	COLON,
QUEVEDO,	(d'autres en construction.)

Ils passent la barre en tout temps, sans retard. Pour frêt ou passage (excellents emménagements, bonne table, y compris le vin.)

S'adresser à F. INGATE, agent, No 14 de la rue de l'Union, Nouvelle-Orléans.

STEAMERS—LIVERPOOL

LIGNE D'ETAT.

STATE OF LOUISIANA, ... tonneaux, Lieut. Johnson, R. N. R.
STATE OF MINNESOTA, ... tonneaux, Lieut George Ramsho, R. N. R.
STATE OF ALABAMA, ... tonneaux, capt. D. Fins.
STATE OF VIRGINIA, ... tonneaux, capt. Moodie.
STATE OF PENNSYLVANIA, ... tonneaux, capt. Knight.
STATE OF GEORGIA, ... tonneaux, capt. L. Cooper.
STATE OF NEVADA, ... tonneaux, cap. Brace.
STATE OF FLORIDA; ...
STATE OF INDIANA, ... capt. Sadler.

La compagnie émet des traites payables sur demande, et qui peuvent servir dans toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe.

Elle vend des billets de retour (bons pour douze mois) et des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe.

Des billets d'immigrants (payés d'avance) pour les personnes qui désirent faire venir leurs amis ici.

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement.

Le steamer

STATE OF LOUISIANA

partira de son quai, pointe là, Troisième district, vis-à-vis du Liverpool Bonded warehouse, le — 1875.

S'adresser à A. K. MILLER & CO., Agents, Au No 8 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et à la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD partiront comme ci-dessous—

Départ:

	De Brême.	De la Nlle-Orléans.
Koeln	15 déc.	22 janv.
Hannover	12 janv.	16 fév.
Frankfurt	9 fév.	14 mars.

Les autres jours de départ seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le frêt.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres ... $150 en or.
Entrepont ...

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brême:

Chambres ... $150 en or.
Entrepont ...

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres ... $60 en or.
Entrepont ... 15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les agents.

Pour plus de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents, Au No 61 de la rue de l'Union.

Pour New York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES,

Le steamer

CORTES,

Freeman, commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse

SAMEDI, 30 janvier, à 8 h. M. M.

Passage ... $35.

Cette ligne prend du frêt et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour frêt ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41.

POUR VERA CRUZ,

Tampico, Tuxpan, Campeche, Progreso, La Havane et New-York.

LIGNE de steamers de la malle, de New York, de la Havane et du Mexique.

La ligne est composée des steamers

CITY OF MEXICO......Capt. W. B. Sherwood,
CITY OF MERIDA......Capt. L. F. Timmerman,
CITY OF HAVANA......Capt T. J. Phillips

Le steamer

CITY OF HAVANA,

Commandant F. S. Phillips,

partira de son quai, au pied de la rue Calliope, 1er District, le SAMEDI, 30 janvier, à 8 heures du matin.

Passage pour Vera Cruz ... $60. en or.

F. ALEXANDRE & SONS, 33 Broadway, New York.

Pour frêt ou passage, s'adresser à J. M. WITHERSPOON, Agent, Au No 60 de la rue Carondelet.

Le steamer CITY OF MERIDA partira le 20 Février.

Philadelphia via la Havane.

PHILADELPHIA AND SOUTHERN Mail Steamship Company.

POUR PHILADELPHIE via la HAVANE. Transportant la malle des Etats-Unis.

JUNIATA, comm. J. W. Catherine 1350 tonneaux
YAZOO, do. L. D. Barrett 1450 tonneaux
TONAWANDA, do. C. C. Wiltbank 1350 tonneaux
C. W. LORD, L. Colton 1000 tonneaux

Départ, JEUDI, 28 janvier, à 5 heures P. M. Le beau steamer de 1ère classe,

JUNIATA,

Commandant, J. W. Catherine,

Partira de son quai, en face de la Place Jackson, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Passage pour la Havane (monnaie des E. U.)..$ 25
Passage pour Philadelphie ... 50
Billet donné à New-York pour tout le voyage.. 60

Pour frêt ou passage, s'adresser à EDWARD A. YORKE, Agent, au coin des rues Carondelet et Gravier

BILAN DE LA BANQUE NATIONALE DE LA NLLE ORLEANS,

A la clôture des affaires du 2 octobre 1874.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	322,766 83
Tiré en sus	1,427 60
Bons des E. U. pour garantir la circulation	200,000 00
Autres actions, Bons et hypothèques.	2,300 00
Dû par des agents de rachat et de réserve	6,277 30
Dû par d'autres banques nationales	6,286 51
Dû par des banques et des banquiers d'Etat	581 97
Propriétés foncières, mobilier et installations	30,000 00
Dépenses courantes et taxes payées	6,140 15
Primes payées sur bons des E. U.	24,000 00
Chèques et autres items au comptant	390 40
Echanges pour le Clearing-House	20,085 21
Billets d'autres banques nationales	10,277 00
Petite monnaie y compris les nickels	345 05
Espèces	344 12
Billets Legal Tender	70,000 00
Cinq pour cent, fonds de rachats	9, 00 00
Total	$714,932 61

PASSIF

Capital payé	$200,000 0
Surplus	1,000
Autres profits non partagés	72,866 44
Billets de la Banque nationale en circulation	172,300 00
Dépôts individuels	268,287 97
Certificats de dépôts payables sur demande	3,666 40
Certificats de dépôts à terme (time)	2,000 00
Dû à d'autres banques nationales	365 77
Dû à des banques et à des banquiers de l'Etat	2,796 00
Total	$714,932 61

Moi, John H. Pike, caissier de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau ci-dessus exact.

JOHN H. PIKE, Caissier.

Signé sous serment pardevant moi, ce 7 octobre, 1874. GEO. W. CHRISTY, Notaire Public.

Témoins: A. CHAFFRY, ...

CHEMINS DE FER.

THE MOBILE LINE.

[illegible]

... November 15, 1874. ... AND MAIL, DAILY, ... This is the only line running PULLMAN PALACE CARS to Louisville, St. Louis and Chicago. ... Camp and Common streets, opposite City Hotel.

H. P. SHUTE, General Passenger Agent.

C. H. ALLEN, General Superintendent.

LIGNE DE MOBILE.

[illegible]

A partir du 15 Novembre 1874.

Les trains partiront du dépot, au pied de la rue des Champs-Elysées, comme suit:

EXPRESS ET MALLE, TOUS LES JOURS à 5 heures du matin.

Express du soir tous les jours à 4½ heures p. m. Les trains arriveront à la Nouvelle-Orléans Express et malle, tous les jours, à 3½ h. P. M. Express du soir, tous les jours, à minuit.

C'est la seule qui ait des CHARS PULLMAN jusqu'à Louisville, St. Louis et Charleston.

Bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hotel.

H. P. SHUTE, Agent-Général pour les passagers.

C. H. ALLEN, Surintendant-Général.

[illegible]

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit: (Du dépôt, au pied de la rue des Calliope.) A partir du 28 décembre

DEPARTS.		ARRIVEES.	
Express	7:30 A. M.	Express	11:20 P. M.
Malle	5:00 P. M.	Malle	11:15 A. M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A St. LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars dortoirs jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No. 22 de la rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, Directeur-Général.

[illegible]

New Orleans, St Louis & Chicago R. R. Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.) From December 28—1874

DEPART.		ARRIVE.	
Express	7:30A. M.	Express	11.20 P. M.
Mail	5.00P. M.	Mail	11.15A. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO St. LOUIS-CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and information given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, General Manager.

Chemin de Fer Pontchartrain.

[illegible]

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à "l'ancien dépôt", rue des Champs-Elysées, près la Levée.

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour......25 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans......15 cents.

Pour la station de Gentilly et autant pour le retour— 10 cents pour aller.

Départs de la ville. Départs du Lac.

Les dimanches un train partira toutes les heures, de 3 heures de l'après-midi. Les passagers qui désirent s'arrêter Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du train.

C. H. ALLEN, Surintendant-général.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES A. M. et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 heures A. M.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux du bateau à vapeur pour toute la route.

... Des contrats seront passés pour ... expédiées ... Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. ...

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour frêt ou passage s'adresser à CHS. A. WHITNEY & CO., Agents.

Compagnie d'Assurance du Peuple

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

Bureaux, No 5 de la rue St-Pierre.

TROISIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1874.

Sur risques d'incendie	$60,154 30
de rivières	1,391 00
de mer	12,988 20
Total des primes	$64,082 20
En plus risques non expirés pour 1873	2,262 00
	$72,746
En moins, primes remboursées	1,277 50
Montant net des primes reçues	$71,468 04

Pertes payées dans la même période

Sur risques d'incendie	$27,602 62
de rivières	4,747 63
de mer	3,549 21
Réduction (rebate)	3,366 79
Réassurances	2,131 66
Taxes	2,300 00
Loyer	1,140 00
Impressions, annonces, fournitures de bureau	573 35
Dépenses, etc, intérêt en moins	2,776 35
Réservé pour les risques non expirés de 74	7,482 60
Bénéfice net	216,000

L'actif de la Compagnie est comme suit

Billets de capital	$251,620
Primes en voie de recouvrement	12,560 34
Actions de banques et autres actions	34,864 00
Propriétés foncières	5,931 32
Billets garantis	4,392 72
Billets garantis par hypothèque	641 72
Effets à recevoir à courte échéance	6279
Meubles et installations de bureau	2,184 30
En caisse	16,200 00
Total de l'actif	$361,769 74

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

R. M. DAVIS, Président, A. SOCOLA, Vice-Président. A. GRANGER, Secrétaire.

Signé sous serment pardevant moi, à la Nlle Orléans, ce ... jour de juillet 1874. ANT. DOUCOURT, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1874.—Aujourd'hui à une réunion des Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, qu'un dividende de DIX pour cent sur le capital payé est déclaré et porté au crédit des billets d'actions (stock notes), également qu'un dividende de QUINZE pour cent, COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 30 juin 1874 sera payé à dater du dixième jour du mois d'août 1874.

DIRECTEURS:

R M Davis	Jos David
A Socola	M Berwin
J Mizzi	David Hughes
Ernest Praget	J J Reiss
N A Llambias	F Sancho
E Saloy	E Manuel
J Sambola	B Jumonville
J K Gourdain	S Gambon
V Battalora	J Newhauser
J B Solari	F Junfreid
A Haber	M Orescovich

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

Germania National Bank

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

31 décembre 1874.

ACTIF.

Billets escomptés	$ 962,765 22
Prêts sur demande	62,365
Bons des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour répondre de la circulation	300,000
Primes sur les bons ci-dessus	30,000
Billets des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour racheter la circulation	13,500
Actions et bons divers	22,263
Dû par des banques et des banquiers éloignés	9 168 04
Mobilier et accessoires	5,300 00
Avoir en argent:	
Fonds des E. U. en main.. 112,000	
Comptant en caisse ici ...	
Dû dans les banques de New-York	204,600 71 / 765,409 66
Total de l'actif	$1,280,441 66

PASSIF.

Capital payé	$ 300,000
Excédant de fonds	27,000
Billets émis	267,100
Dépôts	1,173,664 66
Dû à des banques et à des banquiers éloignés	54,186 22
Profits bruts pendant les 6 derniers mois	67,188 61
Moins dépenses et taxes	20,889 57
Profits nets (sur lesquels un dividende de 7 1/2 pour cent $ 22,500 a été déclaré aux actionnaires.	46,299 75
Total du passif	$1,280,441 66

... SCHREIBER, Président. ... Caissier.

ASSURANCES.

Commercial Insurance Company of New Orleans.

[illegible]

Le tableau qui précède est ... fait sur les livres de la Compagnie. ...

WALTER HUNTINGTON, ...

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

EDWARD IVY, ...

Aujourd'hui, à une réunion du ... il a été résolu qu'un dividende de CINQUANTE POUR CENT sur le capital ... payable sur demande.

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA Banque Nationale Mutuelle de la Nlle-Orléans,

à la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires ...

RESSOURCES.

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, Joseph Michel, Caissier de la Banque Nationale Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau ci-dessus exact.

JOSEPH MITCHEL, ...

JULES ...

P. POURSINE, ...

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 111 de la rue Gravier.

Assure contre LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES.

A. AIMEE BADER, Président. CHAS. ENGSFELD, Vice-Président. GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

[illegible]

DECLARE:

Intérêt sur le Capital payé ... Dividende sur le Capital payé ... Dividende sur Primes payées ...

DIRECTEURS:

Henry Abraham, S. Katz, A. Aimee Bader, Jos. Keller, H. A. Baumgartner, Th. Lamothe, ..., E. F. Del Bondio, Isaac Scheuch, M. Hicke, J. N. Schwartz, Chas Engsfeld, Louis Schwartz, M. Frank, F. Weinschenck, H. R. Gogreve, E. Wilderrane.

VINGT-DEUXIEME ETAT ANNUEL

Home Mutual Insurance Company

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT aux clauses de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant ... expirée le 31 décembre 1873:

[illegible]

FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company.

[illegible]

PRIMES DE L'ANNÉE.

[illegible]

EDWARD IVY, ...

... DIVIDENDE AU COMPTANT ...

ISAAC N. MARKS, ...

Compagnie d'Assurance "Hope"

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, ...

Mutual Aid and Benevolent Life Insurance

[illegible]

Factors' and Traders' Insurance Company.

[illegible]

ISAAC N. MARKS, Président. ... WOOD, ...

Second Etat de Situation.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, ...

Mechanics' and Traders' Insurance Company.

[illegible]

LLOYD R. COLEMAN, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, ...

Compagnie d'Assurance de l'Union

DE LA NLLE-ORLEANS.

... ETAT ANNUEL.

[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle —DES— Marchands de la Nlle-Orléans.

No. 72, RUE DU CANAL.

... ETAT ANNUEL.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, ...

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

[illegible]

DIRECTEURS:

[illegible]

JAMES I. DAY, ...

JAS. I. DAY, GEO. JONAS, EMORY CLAPP, G. M. BAYLY, JAMES BYRNES, J. L. HARRIS, LIONEL H. LEVY, W. B. SCHMIDT, L. ALCUS, R. T. TORIAN, SCOTT McGEHEE, ISAAC N. MAAS.

The Freedman's Savings & Trust Co.

[illegible]

No. 182, Rue du Canal.

[illegible]

Louisiana Savings Bank and Safe Deposit Company.

No. ... de la rue du Canal. Capital ... $500,000

R. C. PALMER, ...

[illegible]

New Orleans Credit Foncier Association.

[illegible]

J. A. FERNANDEZ, ...

BILAN DE LA BANQUE GERMANIA NATIONALE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE, ... décembre 1874.

RESSOURCES.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

HENRY SCHREIBER, ... TOS. COHN, Notaire Public.

Banque Nationale de l'Union,

NOUVELLE-ORLEANS, DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

... JAS. CHALARON, caissier de la susdite banque, ... JAS. CHALARON, Caissier.

Banque Nationale de l'Etat.

[illegible]

Banque Nationale de l'Etat.

BRANCHE DE DEPOT.

[illegible]

Banque de l'Union Française.

[illegible]